

A Messieurs les Administrateurs du Musée-Calvet.

Avignon, 18 janvier 1840.

Messieurs et chers collègues,

Dernièrement, je vous ai parlé de la bibliothèque historique du Midi de la France ; aujourd'hui, permettez-moi de vous entretenir du cabinet d'histoire naturelle, de ce supplément important que va recevoir notre Musée.

La Ville, en réunissant sa bibliothèque et ses dépendan-

ces au Musée-Calvet, ne nous donna que quelques oiseaux mal empaillés par M. Costaing, dans un si mauvais état de conservation qu'ils sont devenus la proie des insectes et qu'il a fallu les jeter ; les quelques minéraux et coquilles qu'il y avait ne valent pas même la peine d'être mentionnés.

.....

Vous savez, Messieurs et chers collègues, que, depuis mon enfance, l'histoire naturelle a été ma principale occupation ; des voyages fréquents, une nombreuse correspondance et principalement des acquisitions ont donné quelque importance à ma bibliothèque, à mes collections de coquilles, de fossiles, de minéraux..., etc., et surtout à mon herbier, qui, indépendamment de ce que j'ai recueilli et reçu, en contient plusieurs autres indigènes et exotiques, et, entre autres, l'herbier classique de l'auteur de la *Flora Gallica*, M. Loiseleur de Longchamps. — Eh bien ! Messieurs, j'ai pensé que, ayant en quelque sorte pris l'engagement de faire un cabinet d'histoire naturelle, le moyen le plus prompt, le plus facile et surtout le plus économique pour notre Musée était de faire transporter à Saint-Martial les quarante à cinquante caisses de minéraux, fossiles... etc., qui encombraient ma maison, ainsi que mes collections classées de coquilles vivantes et fossiles, mes herbiers et même ma bibliothèque d'histoire naturelle ; avec tout cela, il y aura plus qu'il n'en faut pour garnir d'une manière convenable les vastes galeries que la Ville nous a concédées.

Ma vie entière ayant été employée à faire des collections, pour lesquelles j'ai fait peut-être plus de dépenses que

mon modeste patrimoine ne me le permettait, mon opinion a toujours été que c'était folie que de faire des collections pour les laisser vendre ou dilapider après soi, et les miennes ont assez d'importance pour mériter d'être conservées, ne fût-ce que parce qu'elles sont journallement citées dans les ouvrages scientifiques. Mon intention a toujours été de les donner à mon pays après moi ; une occasion se présente de faire plus et d'être utile, j'en profite, et j'ose espérer que vous serez de mon avis.

.
Ainsi donc, Messieurs et chers collègues, je vous demande :

1° L'autorisation de faire placer dans le nouveau Museum d'histoire naturelle tout ce que je possède et qui mérite d'y figurer, ainsi que ma bibliothèque; mais, le cas échéant, je me réserve la faculté d'en pouvoir retirer tout ou partie, et cela, sur une demande ou avis formel de ma part, sans avoir besoin d'autre autorisation que mon récépissé.

Je m'interdis la faculté de disposer même par testament de tout ce que je dépose à Saint-Martial, tant en objets d'histoire naturelle qu'en livres, de manière que le Musée-Calvet soit censé avoir été propriétaire depuis aujourd'hui de tout ce que je n'aurai pas retiré avant mon décès, et cela, comme don de la main à la main, sans intervention du Gouvernement et sans laisser le moindre droit à mes héritiers naturels.

2° Une déclaration ou récépissé de l'Administration, qu'on pourrait faire accepter par le maire, approuvant les clauses et conditions ci-dessus.

3° Que M. le Bibliothécaire et le Conservateur du cabinet d'histoire naturelle soient priés de faire un catalogue de ma bibliothèque et de mes collections, catalogue dont un duplicata me sera remis.

Voilà, Messieurs, ce que j'avais à vous dire aujourd'hui et que je vous avais fait pressentir. Je voudrais être riche et pouvoir, après moi, léguer une forte dotation à ce nouveau Museum, à cette succursale importante du Museum-Calvet, dont je pourrai sans vanité me dire le fondateur ; mais vous connaissez mon zèle, mon amour pour mon pays et mon attachement pour notre musée, avec lequel je suis en quelque sorte identifié, et vous devez croire que, sans frustrer ma famille de mon modeste héritage, le Musée-Calvet ne sera point oublié dans les volontés dernières de celui qui aime à se dire

Votre tout dévoué serviteur et collègue.

Signé : REQUIEN.